

28e Rapide du Vendredi de Franconville – 02 Octobre 2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Généralités

Le club **Val Parisis Echecs - Franconville** organise son 28^e Rapide le **vendredi 02 octobre 2026** au **Château du Cadet de Vaux (1 rue d'Ermont - 95130 Franconville)**.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A ou B de la F.F.E. (saison 26/27), et aux joueurs ayant un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).

Deux tournois distincts sont organisés :

- Tournoi ELITE pour les joueurs avec un elo +1600
- Tournoi ACCESSION pour les joueurs avec un elo -1600 et joueurs non classés.

Cadence : **12mn + 3s/coup, 5 rondes** au Système Suisse Standard (code Fide C.04.3)

Le classement utilisé est le classement rapide FIDE et les parties seront comptabilisées pour le classement rapide de novembre 2026.

Article 2 : Inscriptions, Horaires et Pointage

- Tarif : **5€** (possibilité pour les non-licenciés de souscrire une licence B au tarif de 9€).
- Modalité : Inscription en ligne : https://www.valparisis-echecs.fr/cmd/?event_id=481. Limite stricte à 60 participants
- Pointage : Sur place entre **20h30 et 20h45**. Les joueurs non pointés à 20h45 ne seront appariés qu'à partir de la ronde 2.
- Horaires des rondes :
 - Ronde 1 : 20h45
 - Ronde 2 : 21h15
 - Ronde 3 : 21h45
 - Ronde 4 : 22h15
 - Ronde 5 : 22h45

Article 3 : Règles du jeu & Retards

- Application des **Règles du Jeu FIDE** définies Congrès de Chennai (Inde) en octobre 2022 (annexe A5 applicable).
- Appariements effectués au Système Suisse Standard (code Fide C.04.3) à l'aide du logiciel Sharly Chess 5.1, sous le contrôle de l'arbitre principal.
- Coup illégal : Partie perdue au **2e coup illégal** achevé par appui sur la pendule.
- Retard : Forfait à la chute du drapeau.
- Nulles : Les propositions de nulle sont autorisées conformément aux règlements de la FIDE.

Article 4 : Classement et Départages

1 point pour une victoire, 0,5 point pour un match nul et 0 point pour une défaite.

En cas d'égalité, les départages appliqués dans cet ordre :

- Buchholz tronqué
- Cumulatif
- Performance

Signalement des erreurs de saisie : Toute erreur de résultat doit être signalée avant l'affichage de l'appariement R+2.

Article 5 : Appareils électroniques

Téléphones et appareils électroniques doivent être **totalemt éteints et rangés dans un sac fermé**. Tout son émis ou usage non autorisé entraîne la **perte immédiate de la partie**.

Article 6 : Discipline, Tenue et Salle de Jeu

- Tenue et comportement corrects exigés (respect de la Charte du Joueur FFE).
- Interdiction stricte de fumer/vapoter, de blitzer ou d'analyser dans la salle de tournoi.
- Interdiction de quitter la zone de jeu pendant la partie (et lorsqu'on est au trait) sans l'accord de l'arbitre.

Article 7 : Arbitrage et Réclamations

- Arbitre Principal : Yann MAREC (Arbitre Fédéral Open - AFO).
- Réclamations : Tout appel doit être signalé oralement à l'arbitre puis déposé par écrit au plus tard 30 minutes après la fin de la partie concernée.

L'organisateur :

Jérôme APPENDINO, président du Val Paris Echecs – Franconville

L'arbitre principal :

Yann MAREC - AFO